

## La Communauté de communes de la Ténarèze soutient les entreprises de son territoire



La Communauté de communes de la Ténarèze soutient les entreprises de son territoire

Dans cette période difficile pour l'économie, la Communauté de communes de la Ténarèze (CCT) agit :

### Des aides déjà en place

La CCT a déjà versé plus de 75 000 € sur les 100 000 € provisionnés.

Ce sont des aides directes aux petites entreprises - 500 ou 1000 € par entreprise - qui viennent en complément des aides du Conseil régional (dossiers d'aide du Fonds de Solidarité Exceptionnel volet 2 bis déposés au titre des mois d'avril et mai 2020).

Un abondement au fonds L'OCCAL de 45 000 € pour soutenir les projets de relance des secteurs les plus touchés (tourisme, restauration, sport, culture, événementiel) ainsi que le développement des outils numériques des commerçants.

Les dossiers de demandes d'aide (subventions et prêts) peuvent être encore déposés sur le site du Conseil Régional.

Un dégrèvement des 2/3 du montant de la CFE. Ce montant est déduit directement sur l'avis d'imposition, aucune démarche à faire, pour les secteurs les plus touchés. Ceci représente une aide de 20 000€ à l'échelle de la Ténarèze.

Une contribution de 500 € par entreprise pour celles éligibles au Fonds de Solidarité de l'Etat - volet 2 complémentaire (dossiers en cours d'instruction - dépôt des demandes clôturé depuis le 15 octobre) pour laquelle la CCT a provisionné 150 000 €.

### De nouvelles aides à venir :

Une prise en charge des loyers de novembre, à concurrence de 1000 €, des commerçants fermés par décision administrative (commerces indépendants jusqu'à 10 salariés, y compris les franchisés), ayant un local commercial destiné à l'accueil du public. Cette aide est financée par la CCT et le Conseil Régional ; la demande sera à faire dans les prochains jours sur le site de la Région Occitanie.

En partenariat avec les associations de commerçants et l'Office de Tourisme de la Ténarèze, la création d'une plateforme spécifique pour tous les commerçants et producteurs de la Ténarèze comportant :

- l'annuaire de tous les professionnels qui souhaitent y être référencés avec leurs coordonnées, horaires, descriptif de leur activité
- un système de click & collect permettant de faire des achats en ligne auprès des commerçants et producteurs locaux de manière simple, sécurisée et regroupée. un système de paiement centralisé en ligne (un seul paiement sécurisé pour acheter dans plusieurs commerces de la Ténarèze)
- un système de conciergerie pour centraliser les achats effectués (hors alimentaire) afin de faciliter leur remise aux clients.

Ce site « **Consommons en Ténarèze** » est en cours de réalisation et ouvrira ses premiers commerces connectés la semaine prochaine.



Autour d'un panier commun, tous les habitants de la Ténarèze, et même d'ailleurs, pourront ainsi effectuer leurs courses sur ce site.

Dans le contexte sanitaire actuel et à l'approche des fêtes de fin d'année, ceci est un signe fort en direction des commerçants et des producteurs, mais surtout des habitants pour qui consommer en Ténarèze est une façon efficace de prendre part au financement de l'économie locale.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

- Pour la plateforme pour les commerçants et les producteurs : le **05 62 28 00 80** ou **communication@tourismecondom.com**